



La Commune



Brèves de campagne

Chronique d'une fin de Régime

Le feuilleton électoral continue donc. Voilà maintenant qu'on nous concocte le " phénomène Bayrou " aspirant troisième homme, talonnant Sarkozy et Royal dans les inévitables sondages, bombardé nouveau candidat " antisystème ". Les médias n'en sont décidément plus à une supercherie près. Il y a un an, les mêmes médias ne juraient que par l'ascension de Madame Royal. On en oublierait presque les adieux pathétiques de Chirac. On en oublierait presque la défense de Papon par Sarkozy. On en oublierait presque le droit au logement " opposable ". Presque ...

La crise du logement prend désormais l'allure d'une catastrophe nationale. Toutes les couches de la population sont touchées par cette crise dans laquelle s'enchaînent spéculation immobilière et foncière, pénurie de HLM, flambée des loyers, appauvrissement général de la société. Ne pouvant plus désormais masquer cette crise ouverte, le gouvernement a institué le " droit au logement opposable ".

La double peine pour 100 000 familles

Sitôt instauré, ce " droit nouveau " s'éclipse déjà derrière la reprise des expulsions des locataires qui ne peuvent pas payer leur loyer ou qui n'ont pas de bail. Pourtant, dans ses attendus, la nouvelle loi mentionne " *le maintien dans les lieux* " ... sauf quand un jugement s'y oppose, comme de bien entendu. À telle enseigne que les Préfets de Monsieur Sarkozy se font fort de faire annuler les arrêtés municipaux anti-expulsions que prennent les maires PCF. D'ailleurs, le système des expulsions est tout simplement diabolique : en effet, un propriétaire a tout intérêt à obtenir très vite un jugement d'expulsion à l'encontre d'un locataire impécunieux car, sitôt ce jugement rendu, il sera indemnisé par l'État jusqu'à ce que l'expulsion soit exécutée par les forces de l'ordre. Dans le même temps, il touchera l'indemnité d'occupation que le locataire est condamné à payer en attendant d'être jeté dehors. Après quoi, le propriétaire pourra de nouveau saisir la justice pour contraindre, le cas échéant, le locataire à payer sa dette locative. Double peine, en quelque sorte, qui menace 100 000 familles !


Royal-Sarkozy pour la " modulation " des cotisations patronales

Pour sa part, Ségolène Royal se garde bien de proposer l'arrêt immédiat des expulsions locatives. Elle a la tête ailleurs, occupée à conquérir les patrons de PME en leur promettant exonérations sur exonérations de " charges sociales ". Ces " charges ", rappelons-le, représentent une partie du salaire, celle qui est mise de côté pour la sécurité sociale, les retraites, l'assurance chômage des salariés. Or, sur cette question du salaire différé, un large consensus au sommet se dessine. Nicolas Sarkozy, tout comme Ségolène Royal, prône la modulation des cotisations patronales en fonction du niveau des salaires et en fonction des emplois créés ou préservés. La belle affaire ! Une entreprise qui augmentera les salaires ou la " masse salariale " en embauchant du personnel se verra défalquer tout ou partie de ses cotisations à l'URSSAF et autres. D'où nouveaux manques à gagner pour les caisses de sécu et de retraites, nouveaux déremboursements de soins, de traitements, de médicaments, nouvel amenuisement des pensions de retraite. Et dire que cette riche idée a été conçue, depuis belle lurette, par la direction du PCF et de la CGT ! Le pacte républicain de l'un et le pacte présidentiel de l'autre se nourrissent des élucubrations nocives des directions syndicales, qu'il s'agisse de la modulation de la part patronale des cotisations sociales ou de la sécurité sociale professionnelle.

La petite bourgeoisie qui se lève tôt

Dis-moi ce que tu proposes et je te dirai sur qui tu t'appuies, pourrait-on dire. De toute évidence, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy se partagent les suffrages de la petite bourgeoisie " *qui se lève tôt* " : petits patrons, artisans, agriculteurs, travailleurs intellectuels, cadres hantés par le spectre de la " prolétarianisation " et de la déchéance, glacés d'effroi à l'idée d'être tirés vers le bas. Le PS, à partir de 1981, avait réussi à drainer une partie importante de ces électeurs potentiels dans son sillage. Ils voyaient dans le PS le parti de la paix sociale et d'une autre " répartition des richesses " par la " reconquête du marché intérieur ". Cela avait commencé en 1981 par un mouvement vers la gauche de la petite-bourgeoisie, des " petites gens des villes et des campagnes " se rapprochant du mouvement ouvrier. À ce moment-là, les coups frappaient essentiellement les travailleurs. Maintenant, l'homme de la rue constate amèrement que " tout le monde est tiré vers le bas " et le petit-bourgeois voit de plus en plus dans le PS le parti du nivellement. En même temps, Sarkozy lui fait peur car sa volonté d'en découdre " vite, très vite " avec la classe ouvrière et ses acquis décisifs agit comme une menace pour la paix sociale et civile. Ainsi selon un récent sondage " 61 % des personnes interrogées déclarent en effet ne faire confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner le pays [...].

Il ne se trouve que 17 % des Français pour déclarer leur confiance dans la gauche pour gouverner le pays et à peine plus, 21 % exactement, pour déclarer leur confiance dans la droite. [...]

Seule une minorité (46 %, sans changement depuis la mi-décembre) estime que le résultat de l'élection permettra d'améliorer les choses [...]. 

L'effet Bayrou

La percée de Bayrou dans les sondages provient avant tout de ces changements d'humeur au sein des dites " couches moyennes " que traduisent les fluctuations des sondages. C'est d'autant plus vrai dans cette période où les travailleurs ne se sentant pas représentés ont tendance à s'abstenir aux élections, voire à faire grève, comme cela se produit sous nos yeux dans les usines Peugeot, pour les 300 euros d'augmentation uniforme immédiate (le cas s'était déjà produit au printemps 1995 lorsque des grèves pour les salaires s'étaient déclarées aux usines Renault, annonçant la tempête ouvrière de décembre de cette année-là).

En tout cas, bien malin qui peut prédire ce qui sortira des urnes, le 22 avril prochain. On le voit, Ségolène Royal n'est plus du tout assurée d'être présente au second tour. À la périphérie du PS, on lorgne imperceptiblement du côté de l'insipide Bayrou, à l'instar de Jean Peyrelevade, qui avait été le conseiller de Pierre Mauroy quand ce dernier était Premier ministre de Mitterrand (1981-1984), ou de Cohn-Bendit, qui rêve déjà d'un axe PS-UDF. Rien de nouveau sous le soleil : la sainte alliance des " centristes " et du PS, c'était déjà le dessein de Giscard d'Estaing lorsqu'il était à l'Élysée, c'était aussi le projet de Rocard à la fin des années 70. Une chose est certaine : cette grande coalition précipiterait la liquidation du PS. Une chose est sûre : le PS portera l'entière et totale responsabilité de " l'effet Bayrou " si celui-ci se confirme dans les urnes. De même, si Madame Royal ne franchit pas le cap du 1er tour, le PS ne pourra décentement pas en faire retomber la faute sur les électeurs, sur les abstentionnistes et les " petits " candidats de gauche. Pourtant, les hommes d'appareil du PS ont multiplié les pressions sur les maires pour qu'ils ne parrainent pas des candidats comme Bové ou Laguiller.

" La gauche va jusqu'à Besancenot "

Pour Besancenot, les obstacles dressés par le PS à la candidature du porte-parole de la LCR ont été levés in extremis. Dans la dernière ligne droite, Besancenot a vu affluer subitement les signatures de maires par dizaines. En effet, le 14 mars, Julien Dray, second couteau de Royal (et ancien militant de la LCR), monte au créneau contre José Bové : " *Je n'ai pas envie qu'il soit candidat* " dit-il tout de go, mais pour ajouter, dieu sait pourquoi, que " *la gauche va jusqu'à Besancenot* ". Pas jusqu'à Arlette, donc. Quelques jours auparavant, dans une interview au journal Le Monde du 28 février, Besancenot déclare, à propos de la consigne de vote qu'il donnera au second tour : " *Je vous le dirai le soir du premier tour. Sachez - et vous le savez déjà - que la LCR n'a jamais fait la politique du pire et en effet, je me présente contre Nicolas Sarkozy. Je fais une différence entre la gauche et la droite. Sur la consigne de vote en tant que telle, cela dépend de ce qui est dit dans le cadre d'une campagne* ". Il fait donc miroiter qu'il appellera à voter Ségolène Royal. Pour le moment, c'est implicite. Et il donne un autre gage bien plus sérieux au PS en signant le contrat social et citoyen de l'association AC-le-feu. Cette association, qui est une resucée d'SOS Racisme, réclame la suppression des contrats précaires au profit, tenez-vous bien, de CDD de 5 ans ! Ainsi est jetée par-dessus bord la revendication de la transformation de tous les contrats précaires en CDI. Rien que ça ! Dans le même élan, AC-le-feu propose que les hausses de loyers soient indexées sur les salaires. La belle affaire ! Ton salaire augmente, donc ton loyer augmente. No comment. Et, comme de bien entendu, AC-le-feu demande la mise en place de la police de proximité. On comprend que Ségolène Royal ait signé ce pacte anti-feu. Mais Besancenot ...

N'était-ce pas le prix à payer pour obtenir les 500 signatures nécessaires de maires ?

Comme quoi, lorsque l'on n'a pas un appareil sérieux et un corps militant solide, il faut passer sous les fourches caudines du PS ou de l'UMP pour récolter le nombre de parrainages nécessaire. Mais la LCR, qui avait appelé à voter Chirac le 5 mai 2002, n'en est pas à un reniement près.

Modifié le lundi 02 avril 2007

Voir aussi dans la catégorie **Chroniques d'une chute de Régime**



« Bonjour Jean-Luc, c'est Arnaud Montebourg »

C'est une campagne présidentielle encore plus nauséabonde que la précédente. Une campagne « à droite toute » dont la mesure est donnée par un nouveau venu, Éric Zemmour, ancien journaliste... »



De l'état d'urgence sanitaire à l'État policier

État d'urgence, confinements, couvre-feu, attestations de sorties, interdictions de rassemblements, la restriction des droits et libertés publiques est l'unique ordonnance que Macron et son... »



2020 : Unité nationale, patriotisme et lutte contre le séparatisme islamiste

Il n'y a rien à attendre des partis politiques et des syndicats français. Depuis le 27 février dernier où, réunis à Matignon, ils ont répondu à l'appel d'union nationale du premier ministre... »



Bloc notes, La Commune n° 123

Macron, président des 5 % des ménages les plus riches Un Français sur 10 perçoit des minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA), prime d'activité, allocation spécifique de de... »



Quand ceux d'en bas ne veulent plus et que ceux d'en haut ne peuvent plus

Pour Macron, ce qui se joue aujourd'hui va au-delà de l'avenir, ou pas, de son projet de régime universel de retraite par points. C'est de son autorité politique et de sa capacité à... »



Ce qui se dessine

Où l'on voit les médias bien mangeants se ruer vers « la ruée sur le Nutella », pendant que Macron se baffe avec les 140 plus grands capitalistes planétaires. Où l'on voit la cote de... »